Cinquante-sixième année. - N ° 229 A Vendredi 25 novembre 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 574

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Ventes et cessions

488 685 488 RCS Grenoble.
IVV.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 73000.00 EUR.
Adresse : 30, Rue Ampère, 38000 Grenoble.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Absorbante : IVV, SAS au capital de 73 000 euros, siège social 30, rue Ampère 38000 GRENOBLE, 488 685 488 RCS GRENOBLE. Absorbée : AGENCE MADRIGAL, SARL au capital de 20.100 euros, siège social 89, Bd Franklin Roosevelt 38500 VOIRON, 339 473 175 RCS GRENOBLE. Fusion par voie d'absorption de la société AGENCE MADRIGAL par la société IVV. Evaluation de l'actif et du passif de la société absorbée dont la transmission à la société IVV est prévue : Actif : + 2.134.053 Euros Passif : - 2.103.856 Euros Actif net transmis : +30.197 Euros Rapport déchange : 77,77 actions nouvelles de la société IVV pour une part sociale de la société AGENCE MADRIGAL. Prime de fusion : 3 367 €. Projet de traité de fusion établi par acte en date à GRENOBLE (38) du 18 novembre 2022, et déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de GRENOBLE au nom de chacune des deux sociétés le 22/11/2022. Pour avis..